Magazine d'information municipale de Pont Saint Martin

Vue du Pont

Janvier 2011

Meilleurs vœux 2011

Les services enfance-jeunesse

Résultat du Téléthon : 5 512,61 €

Mot du maire

SOMMAIRE

» Mot du maire p 2
» Urbanisme p 3
» Actualité municipale p 4
» Urbanisme p 7
» Intercommunalité p 8
» Vie économique p 9
» Social p 10
» Seniors p 10
» Culture et animation p 11
» Enfance et jeunesse p 14
» Sports et loisirs p 16
» Santé publique p 18
» Libre expression p 18
» Divers p 18
» Info mairie p 19
» Agenda janvier p 20

Les informations destinées à être publiées dans ce magazine d'information doivent **impérativement** être déposées en mairie ou envoyées par e-mail avant **le 2 du mois précédent.**

Contact :
communication@
mairie-pontsaintmartin.fr

BONNE ANNÉE 2011 !

L'année 2010 se referme dans un contexte économique national et européen incertain.
209 Martipontains étaient demandeurs d'emploi en novembre. Un chiffre en augmentation de 4,5 % par rapport à 2009 qui confirme parallèlement les inquiétudes des décideurs économiques : un quotidien indiquait récemment que seulement 9 % des plus importantes entreprises françaises envisageaient des embauches en 2011. Notre rôle d'élus est de tout faire (et nous le faisons) pour favoriser l'accueil d'entreprises – et donc d'emplois si nécessaires – dans notre bassin de vie, en limitant autant que possible les déplacements et les dépenses énergétiques.

Une nouvelle page s'ouvre maintenant devant nous tous
Localement, la municipalisation de l'OMEJ et de la Farandole au 1er janvier permet la création d'un grand service public Enfance - Jeunesse, mutualisant la totalité des moyens humains, immobiliers, matériels et financiers. De nouveaux équipements vont être lancés en 2011. Après la démolition très prochaine de l'ancienne ferme Orieux et des logements d'urgence vétustes dans le centre-bourg, débutera la construction d'un ensemble immobilier moderne et économe en énergie, avec de nouvelles salles associatives et une bibliothèque répondant aux besoins existants et futurs. 12 logements, dont deux de secours, viendront compléter l'offre à loyer modéré (pour personnes âgées, jeunes travailleurs, familles monoparentales…). La construction de nouveaux vestiaires sportifs, indispensables pour accueillir le nombre grandissant des équipes et des joueurs, sera lancée en juin. La commercialisation de la troisième tranche du Haugard débutera au printemps, selon un parcellaire, une offre de logements et un objectif d'éco-construction respectant les recommandations du SCOT et des différents Grenelle pour un développement durable. Pour des raisons budgétaires, les nouveaux équipements publics nécessitent des réponses très étudiées, fonctionnelles, économiquement adaptées au sein d'un plan pluriannuel d'investissement très serré. La révision en cours du plan d'occupation des sols se poursuivra, ponctuée de présentations dans les magazines communaux et de réunions publiques. L'objectif est de permettre à Pont Saint Martin de se développer de manière harmonieuse, maîtrisée, équilibrée, en prenant en compte les nombreux enjeux et les contraintes qui s'imposent à elle, dans le seul intérêt général. Au niveau intercommunal, vous pouvez compter sur moi pour continuer de porter et d'animer avec dynamisme les réflexions du Projet de Territoire CCGL.

Mais l'année 2011 sera surtout ce que nous voudrons qu'elle soit, les uns et les autres, quant à une certaine qualité de vie et à nos relations avec nos voisins, comme avec celles et ceux que nous rencontrerons tout au long de l'année. À chacun de faire le maximum pour que le risque d'individualisme – qui peut guetter lorsque le contexte devient plus difficile – ne l'emporte pas sur la nécessité pour chacun de nous de créer et d'entretenir autour de soi une vie sociale riche, respectant chacun et tournée vers les autres. Ce sont mes vœux pour chacun des Martipontains.

Pont Saint Martin est une ville en mouvement. Je vous donne rendez-vous **vendredi 7 janvier, à 19h30, salle Gatien** pour échanger nos vœux tous ensemble, regarder dans le rétroviseur les réalisations 2010 (diaporama), et détailler les projets 2011 en expliquant leurs objectifs.
Bonne année 2011 !

Yves FRANÇOIS
Maire de
Pont Saint Martin

Magazine municipal d'information
Tirage : 2 800 exemplaires
Mairie : 02 40 26 80 23
Courrier électronique :
contact@mairie-pontsaintmartin.fr
Directeur de la publication : Yves François
Conseillère déléguée à l'infomation : Christine Buteau
Rédaction : commission communication-information
Création et impression :

Editions Offset 5 Nantes : 02 40 26 59 56
Dans une démarche environnementale, ce bulletin a été imprimé sur papier recyclé et en encres végétales.

IMPRIM'VERT®

Création de la couverture : David NOEL
06 63 26 18 70

CONSEIL MUNICIPAL du 9 décembre en bref

Modification du Plan d'Occupation des Sols

Les évolutions liées au développement des installations à vocation environnementale n'étant pas prévues dans le Plan d'Occupation des Sols datant de 2010, des modifications ont été adoptées permettant de faire évoluer les règles d'urbanisme dans l'attente de l'approbation de la révision générale actuellement en cours.
Elles concernent : la mise en place de capteurs d'énergie solaire intégrés aux toitures, la réalisation de toitures terrasses de taille modeste végétalisées ou supportant des capteurs d'énergies solaire, l'extension des bâtiments publics en zone agricole rattachée à une construction existante, l'interdiction du stationnement de caravanes et de la construction d'abris de jardin en zone agricole, l'adaptation de la réglementation pour l'implantation d'annexes (vérandas, piscines, abris de jardin et serres).

Municipalisation de La Farandole et de l'OMEJ

Dans le cadre de la municipalisation des services liés à l'enfance et à la jeunesse, les élus ont adopté les règlements intérieurs de la Farandole et de l'Omej (sous réserves de modifications pouvant être apportées par la commission enfance jeunesse), les tarifs, ainsi que la modification du tableau des effectifs du personnel communal.

Demande de subvention pour la construction de logements sociaux

En 2008, la commune a acquis des parcelles de part et d'autre de la rue de Nantes (1055 m², 839 m² et 692 m²) dans le cadre du projet de restructuration du centre bourg autour de la médiathèque et du pôle associatif.
Un projet de construction de 12 logements sociaux sur deux îlots y est envisagé : quatre T2, quatre T3, deux T4, ainsi que deux logements d'urgence (un T2 et un T3) pour remplacer les logements actuels devenus vétustes.
Atlantique Habitations est le bailleur social retenu pour réaliser ces logements. Dans le cadre du contrat de Territoire, le conseil général apporte un soutien financier à ce type d'opération : des subventions de 21 000 € et 47 250 € seront donc sollicitées pour les acquisitions foncières et la viabilisation des terrains.

Tarifs assainissement collectif

Afin de pouvoir répondre aux besoins actuels et futurs, notamment en ce qui concerne la création d'une nouvelle station d'épuration, la réhabilitation et la création des réseaux, la participation de raccordement à l'égout et les surtaxes pour l'assainissement collectif augmenteront comme suit en 2011 :

- Raccordement jusqu'à 120 m² de SHON : 2 295 €
- Au-delà de 120 m² de SHON : 22,25 € par m² supplémentaire
- Surtaxe prime fixe : 69,88 €
- Surtaxe de 0 à 500 m³ : 1,2489 €
- Surtaxe + de 500 m³ : 1,0515 €

Tarifs municipaux

L'ensemble des tarifs municipaux (locations de salles, concessions de cimetière, droit de place au marché…) a été réactualisé en tenant compte d'une augmentation moyenne de 1,5 % correspondant à l'augmentation des prix à la consommation.

La Maison de l'Enfance

VISITE GUIDÉE du nouveau Pôle Enfance Jeunesse Éducation

Au 1er janvier, l'OMEJ et La Farandole, qui étaient des structures associatives, s'intègrent aux services communaux. Le pôle enfance-jeunesse-éducation s'agrandit donc au sein de la collectivité. Restauration scolaire, RAM, périscolaire, accueil de loisirs, club pré-ado… : de la plus petite enfance jusqu'à la fin de l'adolescence, toute une équipe, dirigée par Sylvie Baty, prendra en charge ces tranches d'âges. Une occasion de faire un rappel des services enfance-jeunesse-éducation proposés à la population.

PETITE ENFANCE

Le Relais d'Assistante Maternelle

4 rue du stade
02 40 02 12 24
Responsable : Marion Fruneau

Le relais est un lieu d'informations, d'écoute et d'échanges concernant la petite enfance, il a pour mission d'améliorer l'accueil du jeune enfant au domicile de son assistante maternelle.
Il aide les parents pour la recherche d'un mode d'accueil et les accompagne pour les démarches administratives en tant qu'employeur.
Des animations sont mises en place : matinées d'éveil, temps avec la bibliothèque, journal d'information…

Horaires :

- Lundi : 9h30-11h30 / 13h30-17h30
- Mardi : 16h30-8h30
- Vendredi : 9h15-11h15
- Mardi et jeudi sur RDV de 13h30 à 17h30
- Matinées d'éveil de 9h30-11h
- Le jeudi et mardi sur réservation

Le Multi accueil : crèche et halte garderie

4 rue du stade
02 40 25 83 38
Responsable : Aline Rialland

Le multi accueil propose deux types d'accueil dans une structure spacieuse et fonctionnelle, qui reçoit les enfants de 2 mois et demi à 3 ans révolus. L'enfant est pris en charge par du personnel qualifié. C'est une première expérience de vie collective pour les enfants qui prépare à l'intégration dans le milieu scolaire.
Horaires : du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30

Accueil périscolaire

Impasse Les Halbrans
02 40 26 80 64
Responsable : Virginie Mariet

À partir de 3 ans, les enfants scolarisés sont accueillis le matin et le soir, avant et après l'école, et pendant la pause du midi. L'accueil est situé à proximité des écoles et les trajets entre les deux endroits sont encadrés par les animateurs. Les enfants ont la possibilité de prendre le petit déjeuner et le goûter.
Horaires : de 7h30 à 9h et de 16h30 à 18h45

Les enfants lors de l'accueil au centre de Loisirs

L'accueil de loisirs

Impasse Les Halbrans - **02 40 26 80 64**
Responsable : Rachel Osmont
L'accueil au centre de loisirs est ouvert aux enfants de 3 ans (révolus et enfants déjà scolarisés), jusqu'au CM1 inclus. Ils sont accueillis au centre de 9h à 17h (possibilité d'un accueil et d'un départ échelonné jusqu'à 10h et à partir de 16h30).
Horaires :

- Le mercredi : inscription journée ou demie journée (s'inscrire jusqu'au lundi midi)
- Petites vacances scolaires : inscriptions à la journée (s'inscrire deux semaines avant les vacances)
- Vacances d'été : inscriptions 3, 4 ou 5 jours par semaine (jusqu'à la première semaine de juin)

JEUNESSE

Impasse les Halbrans - **02 40 26 80 64**
Responsable : Corentin Thibaudault-Macé

Club pré-ados (11-13 ans)

Entre le centre de loisirs et la maison des jeunes, le club pré-ados propose des activités spécifiques aux 11-13 ans.
Ouvert les mercredis et toutes les vacances scolaires

La Maison des Jeunes (14 ans et plus)

La Maison des Jeunes accueille les jeunes de 14 ans et plus et propose plein d'activités.

LES AUTRES SERVICES

A partir du 1er janvier, l'accueil du service de restauration scolaire et transport scolaire se situera à la Maison de l'enfance. Vous retrouverez également à ce guichet tous les renseignements sur les services enfance-jeunesse.
Horaires :

- Lundi, mercredi, jeudi : 8h30-12h / 13h30-17h
- Mardi : 8h30-12h
- Vendredi : 8h30-12h45, 13h30-16h30

3 QUESTIONS À BRIGITTE GALPIN, adjointe à l'enfance, la jeunesse et la vie scolaire

> Pourquoi municipaliser ?
Les structures associatives La Farandole et l'OMEJ étaient devenues lourdes à gérer administrativement : cela relève donc d'une volonté commune de la municipalité et des associations. C'est également l'occasion pour la commune de regrouper et mutualiser l'ensemble des services enfance-jeunesse-éducation proposés à la population.

> Quels changements cela va apporter pour les usagers ?
Concrètement, les Martipontains retrouveront les mêmes services et les mêmes équipes sur le terrain. Sur le plan pratique, la mise en place d'un guichet d'accueil à la Maison de l'enfance va permettre aux parents d'avoir qu'un seul point d'information pour guider ainsi les usagers au mieux en fonction de leurs besoins.

> Quel avenir pour le service enfance jeunesse ?
La municipalisation de ces deux structures va permettre d'avoir une vision globale de l'ensemble des services enfance jeunesse qui sont proposés aux jeunes Martipontains. L'enfance, la jeunesse : ce sont des générations qui changent et évoluent beaucoup, dans un contexte social et économique qui n'est pas forcément évident, il est donc important de pouvoir apprécier cela dans la globalité pour apporter et répondre au mieux aux attentes des enfants, des jeunes et des parents.

L'équipe de la maison de l'Enfance presque au complet : les animateurs du club ado, du centre de loisirs…

Services techniques : BÂTIMENTS À NEUF !

Le 9 décembre dernier, la réception de chantier a permis de constater que le travail des entreprises et du personnel communal, sous la responsabilité de Véronique Philippe, architecte et Joël Royer, responsable des services techniques, a bien été mené à son terme. Le coût des travaux s'est élevé à 125 000 €, ce qui a permis de remettre toute la structure à neuf.

Dans ce bâtiment, patrimoine chargé d'histoire, cette modernisation rendue indispensable tant pour les agents communaux que pour les usagers des services techniques, permet d'offrir un accueil de qualité. Chaque Martipontain pourra y retrouver tous les services dont il a besoin : voirie, espaces verts…

La nouvelle entrée se situe donc maintenant à l'arrière du bâtiment, ce qui permet aux personnes à mobilité réduite d'y accéder aisément.

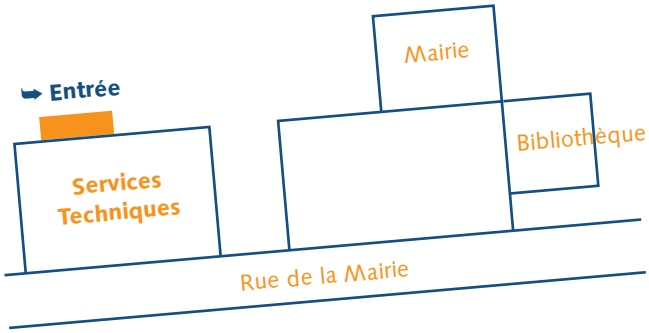

APPEL AUX TÉMOIGNAGES
pour l'ancienne Mairie-école

Quatre mois ont été nécessaires pour réhabiliter le bâtiment abritant les services techniques de la commune, rue de la mairie : des travaux qui permettent d'offrir une structure plus accueillante au public et un espace de travail agréable aux agents de ce service.

C'est également l'occasion de mettre en valeur ce bâtiment. Construit en 1846, il est une des traces historiques de Pont Saint Martin et la plupart des usagers actuels ignorent certainement qu'il s'agit de l'ancienne Mairie-école. Des Martipontains ont sûrement des anecdotes sur les salles de classe, leurs camarades d'école, ou sur un mariage célébré dans l'ancienne mairie.
La municipalité en partenariat avec l'association Sur les Chemins d'Herbonne souhaite faire revivre la mémoire de ce bâtiment en réalisant, dans ces nouveaux locaux, une exposition relative à ses anciennes fonctions : elle fait donc appel aux habitants de Pont Saint Martin et de ses environs pour lui faire parvenir des documents (photos, cahier de classe…), témoignages et souvenirs….

Contact :
Service communication – Mairie de Pont Saint Martin
E-mail : communication@mairie-pontsaintmartin.fr
Tél. : 02 40 26 87 33

EXTENSION DU CIMETIÈRE
de la Nivardière

Dès la mi novembre, les travaux ont commencé dans le cimetière paysager de la Nivardière, et ceci afin de répondre aux besoins.
Un nouveau carré est ainsi créé comportant 24 caveaux doubles, et 8 caveaux simples, pour un coût évalué à 103 400 €.
Les travaux se sont terminés en décembre.

Urbanisme

Respect des règles d'urbanisme :
UN IMPÉRATIF POUR TOUS

Depuis quelques années, de nombreuses plaintes ont du être déposées par la mairie, suite à des installations irrégulières, des constructions illicites ou de stationnements non autorisés sur des parcelles agricoles. Faute de résultat, trop souvent, des courriers ont été adressés par le maire au procureur. En août dernier, soit plusieurs mois après cet envoi, une réponse du procureur annonçait sa propre mutation et demandait à la mairie d'établir un nouveau courrier en septembre à son successeur.

Ces dernières semaines, une pétition des riverains de plusieurs villages de la commune apportait son soutien aux élus en demandant au procureur, au président du Tribunal de Grande Instance et au Préfet de faire appliquer la loi. Une loi qui doit s'appliquer à tous.

Notons que plusieurs audiences sont actuellement programmées suite à des dépôts de plainte. Le 10 janvier, le maire représentera la commune suite à deux plaintes très anciennes (deux années!) pour stationnement supérieur à trois mois par année civile. Une autre pour construction illicite. Courant décembre, le Tribunal a étudié une autre plainte pour stationnement non autorisé sur terrain situé en zone protégée proche de la rivière et a condamné les fautifs à quitter le site. Une nouvelle audience est toutefois programmée dans ce dossier début juin 2011.

Parallèlement, les élus doivent trouver dans le futur Plan Local d'Urbanisme le site de la future aire d'accueil imposée à la commune au fait du passage à plus de 5 000 habitants. De même, la recherche de terrains familiaux est rendue nécessaire. Les deux objectifs de vos élus sont en effet clairs : respect du droit par tous et mise en place de solutions d'intégration, en complémentarité si possible avec les autres communes, afin de tenir compte des évolutions du mode de vie de familles des gens du voyage.

PROJET DE TERRITOIRE : place à la stratégie

Pour mieux préparer son avenir, la communauté de communes s'est engagée depuis 2 ans dans une démarche politique novatrice qui réunit les élus des 9 communes autour d'un projet commun.

L'élaboration du diagnostic : un travail de longue haleine

La phase diagnostic du Projet de Territoire de la CCGL s'est achevée le 19 novembre lors d'une réunion qui a rassemblé les élus municipaux des 9 communes. Pendant plus d'un an, près de 130 élus, repartis dans 5 ateliers thématiques, ont travaillé pour dégager les points forts et les points faibles du territoire. À l'issue de leur travail, 23 idées clés liées au territoire sont ressorties. Ces « enjeux » seront ensuite traités dans la deuxième phase de l'étude : la stratégie.

Le choix des enjeux prioritaires

Au cours de la soirée de clôture de la phase diagnostic les élus ont classé les enjeux par ordre de priorités. À cette occasion, des panneaux représentant les 23 enjeux à prioriser ont été répartis dans la salle et 6 gommettes ont été distribuées à chaque élu. Le principe était simple : répartir leurs précieux sésames sur les enjeux qu'ils estimaient prioritaires pour l'avenir du territoire. Sur les 23 proposés, 10 devaient être sélectionnés pour être approfondis dans la phase stratégie.
À la fin du vote, le classement a été révélé : en première place, la complémentarité et l'articulation des offres sportive, culturelle et de loisirs ex-æquo avec la problématique des personnes âgées. Viennent ensuite les déplacements et l'accessibilité, les modes de garde collectifs de la petite enfance, le soutien à une agriculture raisonnée, les relations avec les jeunes et la création d'emplois locaux. Enfin, la maîtrise de la pression foncière, les modes de déplacements doux et la communication touristique ont également été choisis. Les enjeux qui n'ont pas été retenus ne sont pas pour autant mis de côté puisqu' ils sont souvent transversaux avec les 10 premiers.
Un document de référence, le diagnostic territorial, a été réalisé et communiqué aux 9 mairies, il sera également disponible pour le public sur le site Internet de la CCGL. Un hors série spécial Projet de Territoire sera distribué dans les boîtes aux lettres de tous les habitants courant janvier. D'ici là, le travail continue : de nouveaux groupes de réflexion ont été constitués (un par enjeu prioritaire) et les élus vont se réunir plusieurs fois d'ici les vacances d'été afin de mettre en place la stratégie du territoire. Ensuite, il sera temps de passer à la déclinaison en plans d'action aux échelles communale et intercommunale. Mais pour cela, il faudra patienter jusqu'à l'hiver prochain !

Yves FRANÇOIS,
Responsable du projet de territoire

POUR MIEUX COMPRENDRE

Le projet de territoire se décline en 3 étapes :

> **Le diagnostic :** c'est un état des lieux du territoire qui a pour objectif d'identifier ses forces et ses faiblesses pour définir les principales problématiques qui s'en dégagent. Concrètement ce sont 130 participants élus et des intervenants non élus, répartis dans six ateliers thématiques : Sports, culture, loisirs / Services et équipements à la personne, vie quotidienne / Urbanisation, aménagement de l'espace et environnement / Économie / Petite enfance, jeunesse, personnes âgées / Tourisme.

> **La stratégie :** ce sont dix groupes de réflexion qui vont creuser les enjeux sélectionnés dans le diagnostic pour dégager de grands axes de travail.

> **Le plan d'action :** c'est la déclinaison de la stratégie en actions concrètes aux échelles communale et intercommunale.

Plus de renseignements :

- Valérie Garry - Chargée de communication
02 51 70 94 45 – communication@cc-grandlieu.fr
- Linda Lemoine - Chargée de mission Projet de Territoire
02 51 70 94 46 – l.lemoine@cc-grandlieu.fr

NOUVELLE ORGANISATION
de la collecte des déchets ménagers en porte à porte

Suite à la signature du nouveau marché pour la collecte des déchets ménagers, l'organisation du ramassage du bac jaune est modifiée. Pour le bac gris, la collecte reste inchangée. Par contre, à partir du 3 janvier, le bac à couvercle jaune, contenant les emballages ménagers, ne sera collecté **qu'une fois tous les 15 jours** au lieu de toutes les semaines. **Pour Pont Saint Martin, la collecte de ce bac jaune s'effectuera les semaines paires pour le bourg et les semaines impaires pour les hameaux.**
Pour informer tous les foyers du territoire de ce changement, des affiches ont été mises en évidence dans les points stratégiques des communes. Un flash d'information a été distribué en décembre dans les boîtes aux lettres. Un adhésif, précisant le jour et la semaine de collecte des bacs a normalement été apposé sur le bac jaune courant décembre.

Les jours fériés
À partir de Pâques 2011, les 1er mai, 25 décembre et 1er janvier ne seront pas collectés. Pour ces 3 jours le ramassage s'effectuera le lendemain.

Un calendrier pour se repérer
Tous les foyers recevront un calendrier répertoriant le jour et la semaine de collecte des bacs jaunes et gris. Il précisera également les dates de collecte des Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques, les jours fériés collectés ou non ainsi que les horaires des déchetteries. Le calendrier est téléchargeable sur le site Internet de la CCGL www.cc-grandlieu.fr.

Vos contacts :
- **Daniel Bourré**
  Vice-président de la CCGL
  Responsable de la Commission environnement
  Mairie de Montbert
  02 40 26 71 52
- **Bénédicte Raud** - Service environnement de la CCGL
  02 51 70 94 39
- **Valérie Garry** - Chargée de communication
  02 51 70 94 45

Prochaine collecte D3E : 8 janvier, de 8h à 13h, zone industrielle Tournebride, La Chevrolière

Communauté de Communes de Grand Lieu - Parc d'Activités de Tournebride - BP.3- 44 118 La Chevrolière
Tél : 02 51 70 91 11 / Fax : 02 51 70 91 10 - grandlieu@cc-grandlieu.fr - www.cc-grandlieu.fr

Vie ECONOMIQUE

Yvonnick Cormier :
UN PLOMBIER CHAUFFAGISTE
à votre service

Installé depuis 2 ans et demi à Pont Saint Martin, Yvonnick Cormier exerce sur la commune en tant que plombier chauffagiste. Après 13 années d'expérience, il a décidé de s'installer à son compte pour pouvoir évoluer dans son métier, développer son activité, et être encore plus au service des clients.

Coordonnées :
Yvonnick Cormier
12 impasse Coquinerie
44860 Pont Saint Martin
06 89 56 44 83 - 02 40 26 23 30

UN NOUVEAU TRAITEUR
autour d'un concept original

Depuis septembre dernier, Martin Perdreau est installé sur la commune. Il développe sur Pont Saint Martin et les départements voisins son activité de traiteur. L'idée est de proposer un service sur mesure pour des événements privés ou professionnels : cocktails, mariages, colloques… En plus de la partie traiteur qui présente de nouvelles saveurs avec des choix variés de crêpes, Un amour de crêpes propose diverses animations.

Contact : Un amour de crêpes - Martin Perdreau
3, impasse de la Croix Olive - 44860 Pont Saint Martin
06 86 64 99 40 - 09 81 99 92 57
reservation@unamourdecrepe.com - www.unamourdecrepe.com

Social EMPLOI

Économie DES DÉPENSES D'ÉNERGIE

Allez visiter le site d'information aux consommateurs du médiateur de l'énergie
www.energie-mediateur.fr

LE SURENDETTEMENT

La réforme du surendettement est prévue par la Loi du 1er juillet 2010 (dite Loi Lagarde) et du décret du 29 octobre 2010. Les dispositions sont entrées en vigueur le 1er novembre 2010.
L'accès aux procédures de surendettement ne peut pas être refusé aux propriétaires de leur logement. Le juge peut empêcher l'expulsion de la personne surendettée de son logement.

Principales avancées

- **Volet consommation**

Le délai de rétractation de 7 jours est repoussé à 14 jours pour les nouvelles demandes.

- **Volet surendettement**

> Réduction de la durée d'inscription au fichier des incidents des crédits aux particuliers (FICP).
Il faut distinguer deux cas :
- Dans le cas d'un incident de remboursement d'un crédit, la durée d'inscription sera de 5 ans. Dès régularisation de la situation, l'établissement prêteur informera la Banque de France afin qu'elle procède à votre radiation du fichier.
- Dans le cas où vous avez saisi une commission de surendettement, vous êtes inscrit au FICP pendant la période de traitement de votre dossier par la commission. Une fois que la commission a fini de traiter votre dossier, la durée de votre inscription dépend du type de mesures dont vous bénéficiez. Au titre d'un même dossier, la durée de l'inscription est de 8 ans maximum. Sous certaines conditions, vous avez la possibilité de bénéficier de la radiation anticipée du fichier.

> L'accélération des procédures de surendettement : la Banque de France devra se positionner dans les trois mois au lieu de six, concernant la recevabilité ou non du dossier de surendettement à partir de l'attestation de dépôt délivrée dans les 48h.

> Suspension des voies d'exécution : saisie, Avis à Tiers Détenteur (ATD).

> Interdiction de prélever des frais pour les opérations initiées par un créancier dès lors que sa créance figure dans la procédure d'où l'importance d'être aidé pour établir son dossier de surendettement pour ne pas faire d'oubli.

Liste non exhaustive d'organismes pouvant vous aider à établir votre dossier de surendettement :

- **Une Conseillère en Économie Sociale et Familiale (pour les familles avec enfants à charge)**
Relais CAF - 27 ter rue de Verdun
Saint Philbert de Grand Lieu
Permanence téléphonique mardi matin :
02 40 26 82 43
- **Association CRESUS**
Maison de quartier
2 bis route de Clisson (face Super U)
Nantes Sud - **02 40 72 40 05**
- **SCL (Service Conseil Logement) – pour les propriétaires ou accédants**
20 rue Félibien - Nantes
02 40 20 10 22

Pour faire face à L'ARRIVÉE D'UN ENFANT

Les Conseillers en Économie Sociale et Familiale vous invitent à une rencontre
Le Vendredi 14 janvier de 14h à 16h30
Relais Caf - 27 ter, rue de Verdun à Saint Philbert de Grand Lieu
Tél : **02 40 26 83 43** (permanence téléphonique le mardi matin)

» Découvrir la prestation d'accueil du jeune enfant (La Paje)
» Comprendre les changements que cette naissance peut entraîner sur votre vie familiale, professionnelle et sociale

Seniors

Quand les enfants de l'école Saint Joseph vont à la rencontre des résidents de La Roselière

Jeudi 25 novembre, la classe de CM1 de Mme Chavihot-Forêt est allée à la rencontre des résidents de La Roselière atteints de la maladie d'Alzheimer. Porté avec beaucoup d'enthousiasme par Stéphanie Valton, jeune aide soignante, et Patricia Ecomard, animatrice, ce projet permet aux enfants de mieux comprendre la maladie d'Alzheimer.
Tout a commencé par une rencontre entre Stéphanie Valton et la classe de CM1 ; un moment qui a permis à l'aide soignante d'expliquer cette maladie. Les enfants se sont montrés très intéressés et ont posé beaucoup de questions aux résidents.
Puis, en octobre, les enfants sont allés à la rencontre des personnes âgées dans la structure des Roseaux : une unité spécialisée à la Roselière qui accueille 12 personnes désorientées en permanence et 1 accueil de jour. Cette unité de vie permet aux personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer de maintenir leurs acquis.
L'équipe, composée d'aides médico-psychologique, d'aide-soignants et d'agents de service se démène pour permettre aux résidents, comme aux proches, de vivre le mieux possible avec cette maladie. Et ces moments avec les classes de CM1 en font partie : l'échange se fait, un lien se créé. Des rendez-vous sont prévus sur toute l'année pour des animations : jardinage, lecture de conte, chants, crêpes, spectacle…

Culture ET ANIMATION

Retour en images sur le MARCHÉ DE NOËL, qui s'est tenu le 11 décembre sur la commune

Dernière édition du TÉLÉTHON : 5512,61 € !

Telle est la somme que nous avons récolté cette année par la vente de galettes, gâteaux, peluches, objets de décoration, tickets-dons et les animations préparées par certaines associations. Certes nous sommes satisfaits car nous augmentons la somme de l'année dernière d'un tout petit peu mais toujours déçus par le manque de participation des Martipontains aux différentes activités qui leur étaient proposées !

La somme de 915 € a été récoltée le vendredi et samedi 3 et 4 décembre au Super U : merci à tous pour votre participation et merci au personnel du Super U pour leur aide efficace. Merci également aux bénévoles (jeunes et moins jeunes) qui ont dépensé beaucoup d'énergie pour préparer un après-midi jeux qui aurait pu être des plus festifs mais que les Martipontains ont boudé, dommage !

Le concert, dimanche 12 décembre, organisé par Les Joyeux Saint Martin, avec comme chorales invitées, Les Amis d'Herbauges et Les Sous Marins, a conquis un public nombreux et ravi. Un merci tout particulier aux associations des Joyeux Saint Martin, l'USP Gym Santé Loisirs et Dart Magnac pour leur dynamisme et leur total investissement dans la réalisation d'une activité forte.

Nous restons un groupe uni par la solidarité envers les malades qui placent leurs espoirs dans la recherche et nous pensons qu'on ne peut pas rester indifférents mais notre enthousiasme s'affaiblit devant le peu de réceptivité des Martipontains face aux activités proposées : par conséquent, l'année prochaine, notre présence et nos activités seront sans doute plus restreintes, mais si vous avez envie d'agir pour les autres, pour les malades, rejoignez-nous !

Bonne année 2011 à tous, restez généreux et solidaires !

Le comité de pilotage remercie les associations, les bénévoles, les sponsors qui ont permis la réalisation de ce Téléthon 20010 :
Les boulangeries *La Banette, Le Pralinnoix, Le Moulin Tartine,* Le Moulin Vrignaud, Ô temps des tartines, Steven Bonamy et Yolène Chevalier, à Saint Sébastien ; les minoteries Giraudineau et Doucet, M. Goldenberg, à Pornic ; les viticulteurs, le Domaine du Moulin , le Domaine du Malabrit, le Domaine du Port, le Domaine des Plantes, Sylvain Pogu; la société EARL des Etangs ; le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel ; la société Elidis, Leclerc Océane, Super U, les associations, AREJ, le Comité des fêtes, Musique et Danse, La troupe à l'Ognon, l'équipe du Bois de Sendal, l'Association du Champsiome ; La Roselière, le personnel communal.

L'AREJ fête ses 20 ans !

L'association Rencontres Échanges Jumelages (AREJ) fête cette année son 20e anniversaire, aussi nous invitons tous les adhérents et anciens adhérents à venir se retrouver et se rappeler les bons souvenirs d'échanges et d'amitié qui se sont tissés au-delà de nos frontières avec nos amis jumeaux.
Cette soirée se déroulera à la salle des fêtes le vendredi 14 janvier à 20h.

Conseil d'administration de l'AREJ

Bureau
Présidente : Rachel Pineau
Vices présidents : Yves Perrochaud et Michel Drouin
Trésorière : Marie-Annick Rousseau
Trésorier-adjoint, responsable adhésions : Philippe Brisemeur
Secrétaire : Gilberte Drouin
Secrétaire adjointe : Annie Renou
Membres du Conseil d'Administration et élus de la municipalité : Madeleine Bournigal, Marie-Anne David, Christophe Legland

Des groupes de travail et commissions renforcent la préparation des diverses manifestations : jumelage, forum, promenades, participation à la Banque Alimentaire et Téléthon.
Des cours d'anglais sont également proposés aux adultes ainsi qu'aux adolescents de 12 à 16 ans, l'ensemble réparti sur 4 cours est encadré par un professeur d'anglais. Ces cours ont lieu les lundis et mardis au 35 rue de Nantes à l'espace New Forest.
Si vous souhaitez y participer vous pouvez vous inscrire auprès des responsables :

- Marie-Thé Perrochaud : **02 40 26 84 57**
- Marie-Thérèse Brisemeur : **02 40 02 12 04**

Ces deux personnes restent à votre écoute et vous donneront tous les renseignements.

Calendrier des manifestations pour l'année 2011

- Vendredi 14 janvier : vœux et 20e anniversaire
- Samedi 2 avril : soirée familiale
- Jeudi 16 juin : assemblée Générale
- Samedi 10 et dimanche 11 septembre : balades et découvertes rivière

L'AREJ s'est étoffée au fil des années et s'est ouverte au-delà des frontières en s'investissant dans de multiples activités, en favorisant ainsi les rencontres, échanges et liens d'amitié entre les pays.
Bonne année 2011 à vous tous, une année de bonne santé, de travail, d'échanges, de partages et de moments familiaux et amicaux très riches.

BIBLIOTHÈQUE

Toute l'équipe de la bibliothèque municipale de Pont Saint Martin vous souhaite une heureuse et belle année!

Heure du conte
La bibliothèque vous propose la lecture d'albums le mercredi 19 janvier de 16h15 à 16h45.
Inscription gratuite à la bibliothèque, à partir de 4 ans.

Contact : 02 40 32 79 27
bibliotheque@mairie-pontsaint-martin.fr

Galette de l'UNC

L'Union Nationale des Combattants de Pont Saint Martin invite l'ensemble de ses adhérents, adhérentes et sympathisants, à assister à l'assemblée générale annuelle qui aura lieu le jeudi **27 Janvier à 17h** salle Saint Martin.
Sont également invitées toutes les personnes désirant s'informer du fonctionnement et du but de l'association tant sur le plan local que départemental et national ainsi que de ses différentes activités.
Nous rappelons comme chaque année que toutes les personnes, hommes ou femmes ayant accompli leur service militaire ou ayant participé à des opérations militaires à l'extérieur du territoire français (OPEX) ont des droits et peuvent nous rejoindre, nous les accueillerons avec plaisir.
Le verre de l'amitié clôturera cette réunion accompagnée de la traditionnelle galette des rois.

Troupe à l'Ognon

La Troupe à l'Ognon remercie tous les spectateurs (environ 800) venus l'encourager lors des sept représentations de " La vie de chantier " et prépare un nouveau rendez-vous pour fin 2011.
Un petit regret : beaucoup de monde était présent les deux dernières séances, alors que la salle était peu remplie le week-end précédent. La salle ne dispose que de 156 places. Il ne faut pas hésiter à réserver dès les quatre premières représentations : le spectacle est le même et les acteurs sont toujours plus motivés quand la salle est bien remplie.
Si vous avez envie de rejoindre la Troupe à l'Ognon, n'hésitez pas, il y a toujours besoin d'acteurs ou d'actrices et de coups de main pour les représentations (décors, publicité, accueil des spectateurs…)
La Troupe à l'Ognon vous souhaite une bonne année 2011 !

Culture ET ANIMATION

SUR LES TRACES de l'histoire des Martipontains

L'association de recherches historiques **« Sur les Chemins d'Herbonne »** s'est donné pour objectif « de rechercher, classer et faire connaître l'Histoire du patrimoine et des habitants de Pont Saint Martin. »
Après avoir travaillé l'an dernier sur l'établissement du cadastre napoléonien dans la commune et présenté une exposition, l'association poursuit par :

- la mise à jour des relevés d'état civil. Dans ces documents sont inscrites les dates des naissances, mariages, décès depuis 1670 jusqu'au début du XXe siècle et bientôt jusqu'en 1935. Ils sont consultables à notre local (place du marché) et permettent d'entreprendre ou de poursuivre des recherches généalogiques.
- l'histoire de l'eau dans la commune.
- l'historique de l'ancienne mairie-école dont les bâtiments ont été restaurés.
- l'histoire des aviateurs tombés sur notre commune pendant la seconde guerre mondiale avec l'aide de l'AREA, de l'ABSA, de témoins de l'époque, de familles anglaises et canadienne…
- l'histoire de la commune à travers les guerres du XXe siècle.

L'association invite les Martipontains qui possèdent des documents, lettres, cartes postales, photos, à nous les confier quelques jours.

Composition du conseil d'administration :
Michelle Bachelier, Jérôme Batard, Marie-Thérèse Boutin, Gilles Coquenlorge, Dominique Lemerle, Gisèle Nothommes, Gérard Padiou, Gabrielle Piocel.

Permanence : place du marché, le vendredi de 16h à 18h30.

Passerelle des Arts En préparation de l'exposition !

Depuis le début du mois d'octobre, les adhérents de Passerelle des Arts ont repris le chemin des ateliers. Enfants et adultes seront prêts pour l'exposition de leurs œuvres qui aura lieu le samedi 12 février de 14h à 18h et le dimanche 13 février de 10h à 18h.
Ce trimestre, avec Géraldine et Mannick, nous avons abordé plus précisément les nuances, les dégradés de noir et blanc à partir du dessin pur et aussi en utilisant ce que la nature nous propose en automne : feuilles, branches d'arbres, légumes… Tout cela pour la réalisation des carnets végétaux qui, peu à peu prennent forme.
Pour en savoir plus, n'hésitez pas à venir nous faire une petite visite au Vieux Pressoir lors de l'exposition.
En ce début d'année nous vous souhaitons à tous nos vœux de bonheur et de santé, que cette année soit belle et haute en couleurs.

QUAND LE VIEUX PRESSOIR s'habille de soie…

L'exposition annuelle des adhérentes de l'association Rêve de Soie les 4, 5 et 6 décembre au Vieux Pressoir a une nouvelle fois conquis les visiteurs : tableaux, foulards, coussins et autres oeuvres colorées sont toujours un régal pour les yeux et il est parfois difficile d'imaginer le travail que cela demande… *"La peinture sur soie est un exercice aux mille facettes, parfois difficile à dompter, mais dont le résultat est toujours étonnant."* a expliqué Denyse Viaud, lors du vernissage de l'exposition, en présence de Gérard Allard, conseiller général, de Marie-Anne David, adjointe à la vie culturelle, et Martine Chabirand, adjointe à la vie sportive et associative. Les neuf adhérentes de Rêve de Soie se retrouvent pour partager leur passion dans une ambiance conviviale tous les jeudis après-midis au 35 rue de Nantes. L'association fête cette année ses 15 ans d'existence haute en couleurs.

SOIRÉE CHOUCROUTE

Vous voulez passer une bonne soirée entre amis ? Vous aimez danser ? Venez à la traditionnelle choucroute organisée par l'Élan de Pont Saint Martin le samedi 29 janvier. Cette année, ce sera l'orchestre Montechristo qui vous donnera le tempo à la salle des Marais à Saint Philbert de Grand Lieu. Pour 23 €, vous aurez un apéritif, une assiette de choucroute, une boisson, un dessert, un café et des danses à volonté…
Pour tous renseignements, appelez Frédéric au **02 51 70 57 77**
(Réservation obligatoire)

CADEAUX DE NOËL
avant l'heure pour les écoles !

Jeudi 9 décembre, salle Gatien, les classes des deux écoles sont allées découvrir les spectacles proposés par le service enfance-jeunesse de la municipalité. Cette année, une nouvelle formule a été mise en place par Rachel Osmont, responsable de l'accueil loisirs de la Maison de l'enfance : plutôt que d'accueillir toutes les classes avec un même spectacle sur la journée, deux représentations différentes sont proposées, s'adaptant ainsi aux différentes tranches d'âge.
Les plus petits ont découvert le premier spectacle le matin et cela s'est poursuivi l'après midi par une pièce de théâtre pour les grands : La belle et la bête, par le Théâtre du Zouave.

DÉPART en retraite

Le 7 décembre, c'est avec une certaine émotion que Colette Rousseau a rassemblé ses collègues au service scolaire pour fêter son départ en retraite.
Après 16 années de travail au sein d'une usine de confection, Colette Rousseau a rejoint la mairie en 1999 en tant qu'agent de la restauration scolaire.
Yves François lui a donc remis à cette occasion la médaille de la commune pour la remercier de ses années de service au sein de la commune. Un travail reconnu et très apprécié de ses collègues, et des enfants.
Souhaitons-lui à présent de profiter de son temps libre avec son entourage !

Noël à l'école Saint Joseph

Les bénévoles de l'école ont organisé leur marché de Noël le vendredi 3 et samedi 4 décembre dans la salle de motricité de la maternelle. Ce fut l'occasion d'admirer dans une ambiance conviviale, le village illuminé installé le mercredi par l'APEL, avec l'aide de parents d'élèves, mais aussi de découvrir et d'acheter les nombreux articles, faits main, réalisés par les mamans bénévoles. Sont venus s'ajouter les papiers cadeaux vendus au profit de la classe transplantée du cycle 2 au printemps prochain.
À l'extérieur, les parents proposaient vin et chocolat chauds, accompagnés d'autres gourmandises. Le Père Noël était également au rendez-vous, distribuant des bonbons aux petits visiteurs.
Les parents ont pu venir écouter leurs enfants chanter Noël vers 11h le samedi matin.

L'APEL, les parents bénévoles et les enseignants remercient tous les visiteurs pour leur chaleureuse participation. Les enfants ont pu profiter du village illuminé de l'APEL jusqu'aux vacances. Un goûter convivial a été organisé dans le décor le vendredi 17 décembre pour fêter les vacances de Noël.
Un très grand merci à toutes les personnes qui ont confectionné les bricolages et les gâteaux et aussi aux parents qui ont participé à l'organisation de ce marché de Noël.
L'APEL, l'OGEC et l'équipe enseignante de l'école St Joseph vous souhaitent une bonne et heureuse année 2011.

UN APÉRITIF DINATOIRE réussi !

La FCPE a organisé le 26 novembre dernier un apéritif dinatoire dans la salle de restauration scolaire. Cette soirée avait pour but de se réunir et de se rencontrer dans un cadre festif.
Objectif atteint ! Dans une ambiance musicale et chaleureuse, familles et équipes éducatives se sont retrouvées autour d'un verre et de quelques gourmandises. Vous êtes nombreux, nouveaux comme habitués à être venus !
Merci à tous et à bientôt pour d'autres rencontres de la FCPE !

PORTE OUVERTE à la maternelle

Le samedi 15 janvier à 10h30, la directrice et tous les enseignants de l'école Saint Joseph auront le plaisir d'accueillir les enfants nés en 2008. Ce sera pour tous l'occasion de se rencontrer, pour les enfants et leur famille de visiter les classes, salles de motricité, de repos et la salle multimédia. L'association des parents d'élèves offrira un café autour duquel vous pourrez poser toutes vos questions.

- Accueil des parents par les enseignants en salle de motricité
- Présentation du fonctionnement de l'école
- Accueil des enfants dans les classes

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ce jour là, vous pouvez prendre rendez-vous avec Cathy Mansire, directrice de l'école, en téléphonant au **02 40 26 80 44** ou par mail : ecole.ptstmartin@wanadoo.fr.
Pour toute inscription, munissez-vous du carnet de santé de l'enfant et du livret de famille.

USP basket

Fin 1ère phase de Championnats jeunes :
À la fin de la 1re phase de championnat plusieurs de nos équipes jeunes vont accéder aux divisions supérieures ou se maintiennent dans leur groupe :

- Cadets, cadettes 2, minimes 2 masculins, poussins 1, poussines 1 restent en D1
- Benjamines 1 accèdent à l'élite départementale
- Minimes 1 masculins et benjamines 2 accèdent à la D1
- Poussins 2 restent en D3,
- Poussines 2, minimes filles restent en D2

Pour information, niveaux départementaux jeunes :

- 1re phase : D1 – D2 et D3
- 2e phase – Elite – D1 – D2 et D3

Reprise des championnats Jeunes et Seniors
Rendez-vous les 8 et 9 janvier

Matches Seniors à domicile

Dimanche 9 janvier
Seniors 1 Masculins – Challans (85), 15h30
Seniors 3 Masculins – Falleron/Touvois, 1730

Dimanche 16 janvier
Seniors 2 Filles – St Philbert Gd Lieu, 13h30
Seniors 1 Filles – UP Ancenis, 15h30
Seniors 2 Masculins/St Philbert, 17h30

Dimanche 23 janvier
Seniors 1 Masculins – Laval (53), 13h30
Seniors 1 Filles – Bégrolles (49), 15h30
Seniors 3 Masculins – Vertou 17h30

Dimanche 30 janvier
Seniors 2 Filles – St Jean de Boiseau, 15h30
Seniors 2 Masculins – Rezé Basket 44, 17h30

Renseignements :
Dominique GODARD
44 rue du Pays de Retz – 44860 Pont Saint Martin
Tél. : 02 40 32 73 43 à partir de 19 heures
Godarddominique@wanadoo.fr

Bonne année 2011 à tous et à toutes

Les Joyeux Saint Martin
vous souhaitent une bonne et heureuse année 2011 !

En novembre, Saint Même le Tenu avait anticipé le Téléthon et nous avait invités à participer à un concert dans leur salle des Fêtes avec : le « Tenu Enchanté », la « Chorale Paroissiale de St Même » et Jacques Fleury, pianiste et chanteur. Nous avons pu ainsi remettre 1 200 € aux responsables du Téléthon. Le repas annuel du club, en novembre également, a réuni 138 personnes à la Pigossière dans la bonne humeur.
Ensuite nous avons anticipé l'hiver à la Cité des Congrès avec un « Noël Russe », spectacle splendide alliant tradition et modernité. À la sortie de ce show, la neige tombait en abondance sur Nantes pour continuer cette féerie.
Le 12 décembre c'est dans l'église de Pont Saint Martin que nous avons donné un concert au profit du Téléthon avec les chorales « Les Amis d'Herbauges » et les « Sous-Marins », chœur d'hommes de Rezé interprétant des chants marins.

- **Mercredi 12 janvier : concours de belote**

Début des inscriptions : 14h. Début du concours 14h30 précises. Un lot à chaque participant.

- **Jeudi 20 Janvier : assemblée Générale et Galette des Rois.**

Salle des Fêtes : horaire du club.
Paiement des cotisations pour 2011.

Pour tout renseignement :
Adressez-vous au club les 1ers et 3e jeudis de chaque mois, Salle Saint Martin de 14h à 17h30, ou par téléphone au :
02 40 26 82 10 - Pierrette Gruau
02 40 26 85 89 - Renée Hervouet

L'USP MARCHIPONTAINS vous souhaite une agréable année 2011 !

Une nouvelle année que nous souhaitons dynamique et innovante, dans la continuité des nouveaux créneaux proposés depuis la rentrée pédestre. Le bilan à la mi-saison est très encourageant, avec près de 70 adhérents se répartissant entre les créneaux suivants :

- Le mercredi matin reste le point fort de la semaine avec une participation de 25 à 30 personnes. Le 1er mercredi du mois est désormais consacré à des circuits sur des communes avoisinantes, avec un départ à 8h30.
- En week-end les adhérents, selon leur disponibilité, ont désormais le choix entre le samedi après-midi ou le dimanche matin, avec une sortie une semaine sur deux à l'extérieur de la commune.
- Enfin et très appréciées par une dizaine de personnes à ce jour, les promenades du jeudi après-midi, avec des départs décentralisés sur Pont Saint Martin, d'environ 6 km, à un rythme très doux et accessible à tous.

Inscriptions possibles en cours de saison. Encore une hésitation, **venez faire un ou deux essais**.
Un jour de sentier… c'est une semaine de santé !

En cours de réflexion, le projet de remplacer la traditionnelle "Rando des Vendanges" par une **Randonnée Semi-Nocturne suivie d'une restauration**, toujours en partenariat avec le Comité des Fêtes, vraisemblablement au début de septembre 2011. Nous vous informerons dans les prochains mois.

L'USP Marchipontains participera également à la **Semaine de l'Environnement du 11 au 17 avril** prochain sur le thème de l'eau et enfin la destination du **week-end de fin de saison (sur les 3 jours de Pentecôte)** sera entre l'Anjou et la vallée du Thouet, **au cirque naturel de Missé**, près de Thouars dans les Deux-Sèvres.

Contact auprès de Michel Barré : 02 40 02 11 92 ou 06 81 01 68 09
Visitez le site de l'**Union Sportive Pont Saint Martin Randonnée** : **http://usp.marchipontains.free.fr/**

Le club USP Tennis de table souhaite une bonne année à tous ses adhérents et leurs familles !

De très bons résultats pour nos jeunes en individuel : pour la première fois, 3 jeunes du club sont en régional dans leur catégorie ! Bravo à Pauline Alletz, Zoé Baraud et Mathieu Huteau. Alan Echappé et Maxime Briand réalisent également un très bon tour d'individuel en montant en D1.

Nous espérons pour cette nouvelle phase de bons résultats pongistes!
Continuez à venir nombreux encourager nos équipes les samedis après-midis pour les jeunes et les dimanches matins et après-midis pour les seniors.

Photo de l'équipe première : Hervé Guerin, Nicolas Noblet, David Fleury, Thierry Moriceau, Vincent Bigotte, Nicolas Jamet

LE NOUVEAU BUREAU USP vous présente ses Meilleurs Vœux !

Le Comité d'administration de l'Union Sportive de Pont Saint Martin, nouvellement réélu, souhaite à l'ensemble de ses adhérents ainsi qu'à leurs familles, une Bonne Année !

Les membres du Conseil d'Administration :

- **Président : Gérard Padiou** (Président USP Basket)
- **Vice-Président : Philippe Plantive** (Président USP Volley)
- **Secrétaire général : Michel Barré** (Président USP Marchipontains)
- **Secrétaire-adjointe : Viviane Menut** (Présidente USP Gym Santé Loisirs)
- **Trésorière : Dominique Godard** (Secrétaire USP Basket)
- **Trésorier-adjoint : Fabrice Féret** (Trésorier-adjoint USP Football)

Santé PUBLIQUE

Mobilisation pour le DON DE SANG

Mobiliser la population autour du don de sang en janvier est essentiel. En effet, l'Etablissement Français du Sang constate tous les ans au mois de janvier une forte baisse des dons alors que la consommation en produits sanguins, après une période d'accalmie liée aux fêtes de fin d'année, reprend fortement.

Dans les Pays de la Loire, l'augmentation des besoins en globules rouges atteint 5,8 % en 2010. Elle s'explique par une croissance de 1,3 % des besoins en sang pour les malades de la région et par la participation importante à l'effort national d'autosuffisance en fournissant des poches à certaines régions en difficulté (près de 42 % de poches supplémentaires envoyées à l'EFS Ile de France par rapport à 2009).

Allongement de l'espérance de vie, nombre de malades nécessitant l'utilisation d'une thérapeutique transfusionnelle en augmentation, progrès de la médecine permettant le traitement de patients par chimiothérapie pour leucémie et/ou cancer à des âges de plus en plus avancés, les raisons de l'accroissement des besoins sont multiples.

La période de fin d'année est traditionnellement propice à s'engager pour autrui et à prendre de bonnes résolutions. Sensibiliser son entourage au don de sang, inciter ses proches à passer à l'acte est le premier geste d'une chaîne de solidarité. Alors mobilisons-nous !

Info dons et collectes :
www.dondusang.net

Prochaine collecte à Pont Saint Martin :
Le 10 janvier à la salle Gatien de 16h30 a 19h30

Libre EXPRESSION

Bonne année 2011 !

Les élus et l'association Pont Saint Martin Avance ! invitent les Martipontains à la présentation de leurs vœux pour cette nouvelle année, le samedi 15 janvier à 11 h, salle Saint Martin.
Ce sera l'occasion d'échanger autour de la traditionnelle galette et du verre de l'amitié.

Divers

Drôle de découverte !

En décembre dernier, une sacrée découverte a surpris un marcheur au lieu dit « l'Essart » : un python de plus de 3m50. Alerté par le randonneur, les agents des services techniques sont allés récupérer le serpent, heureusement déjà mort. Une découverte tropicale surprenante en plein mois de décembre ! Le reptile, déjà star à Pont Saint Martin, a été transporté au Muséum d'Histoire Naturelle de Nantes où il sera étudié…

Info MAIRIE

HÔTEL DE VILLE
Rue de la Mairie - 44860 PONT SAINT MARTIN
Tél. : 02 40 26 80 23 - Fax : 02 40 32 77 51
E-mail : contact@mairie-pontsaintmartin.fr

Horaires :

- Le lundi, mercredi, jeudi :
  de 8h45 à 12h15 et de 13h45 à 17h
- Mardi : de 8h45 à 12h15
  (Fermé au public le mardi après-midi)
- Vendredi : de 8h45 à 16h15
- Samedi : de 9h à 12h

La mairie étant fermée le mardi après-midi, vous pouvez néanmoins contacter en cas d'urgence et durant toute la semaine, les services suivants :

SERVICES	LIGNE DIRECTE	HORAIRES
Services techniques	02 40 26 89 40	toute la journée
Secrétariat direction générale	02 40 26 89 46	toute la journée
Communication et vie associative	02 40 26 87 33	toute la journée
Etat civil	02 40 26 87 32	toute la journée
Gestion des salles	02 40 26 89 43	toute la journée
Restauration scolaire	02 40 26 89 47 02 40 26 87 28	toute la journée
Urbanisme	02 40 26 87 34	matin uniquement
Aide sociale	02 40 26 87 27	matin uniquement

■ Permanence salle La Charmille :

›› CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement de Loire-Atlantique)
Mme FAVRY mercredi 19 janvier de 16h à 17h30

■ Permanences au Centre médico-social « Espace New Forest » 35 rue de Nantes :

›› P.M.I. (Protection Maternelle Infantile)
Permanence les mardis 4 et 19 janvier le matin et les jeudi 13 et 27 janvier l'après-midi sur rendez-vous au 02 40 78 70 25

›› Centre de soins infirmiers : du lundi au vendredi de 13h15 à 13h45 au 02 40 26 83 88

›› Consultation enfants PMI (avec un médecin) :
Les jeudis 6 et 20 l'après-midi sur rendez-vous

›› Assistantes Sociales : sur RDV, au 02 40 78 70 25

■ Autres permanences :

›› CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination Gérontologique)
Parc d'Activités de Tournebride – La Chevrolière
Siège social : 02 40 36 06 42 – Mme LOUBOUTIN
Sur rendez-vous au 06 25 07 00 62

›› Conciliateur de Justice
Les vendredis 7 et 14 janvier de 9h à 12h sur rendez-vous au 02 51 70 55 55 – M. GUNEAU
Mairie de Bouaye – Salle des permanences

ÉTAT CIVIL DE NOVEMBRE

■ Naissances :
Arthur AUBINAIS, 26 Le Fréty
Léo LERAY, 39 rue de Nantes
Lola FIGUREAU, 12 rue de l'Arentée
Marius OLIVIER, 4 La Haugardière

■ Décès :
Lucien REDOR, La Roselière, Avenue du Lac
Jeanne BONNET veuve DORÉ, La Roselière, Avenue du Lac

PERMANENCE SÉCURITÉ ÉLUS

En cas d'urgence ou d'accident, appeler l'élu de permanence au 06 84 62 30 98.
NB : pour tout problème de voisinage ou nuisance sonore, contacter la gendarmerie : dans la journée au 02 40 65 41 17, après 20h et le week end, faire le 17.

Agenda JANVIER

» **Lundi 10**
DON DE SANG
Donneurs de Sang,
Salle Gatien, de 16h30 à 19h30

» **Mercredi 12**
CONCOURS DE BELOTE
Joyeux Saint Martin,
Salle des Fêtes, de 14h à 18h

» **Vendredi 14**
VŒUX ET 20 ANS
AREJ, Salle des fêtes, 20h

» **Samedi 15**
PORTES OUVERTES
École Saint Joseph, 10h30

» **Dimanche 16**
GALETTE DES ROIS
USP Marchipontains,
Salle Saint Martin, 17h

» **Mercredi 19**
HEURE DU CONTE
À partir de 4 ans, Bibliothèque
De 16h15 à 16h45

» **Jeudi 20**
• **ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**
Joyeux Saint Martin,
Salle des Fêtes, 13h
• **CONSEIL MUNICIPAL**
Salle de La Charmille, 20h30

» **Vendredi 21**
CONCOURS DE BELOTE
Conseil économique et paroissial,
Salle Saint Martin, 14h

» **Mercredi 26**
GALETTE DES ROIS
Pause café,
Salle Saint Martin, 14h

» **Jeudi 27**
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
UNC, Salle Saint Martin, 17h

» **Samedi 29**
FÊTES DES JEUX
FCPE, Salle des fêtes, de 14h à 18h

VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ
Vendredi 7
Salle Gatien, 19h30

SERVICE de GARDE du SAMEDI SOIR au LUNDI MATIN
JANVIER 2011 - Allo santé

■ **Médecins** : Les cabinets médicaux sont fermés la nuit de 20h à 8h, le samedi de 13h à 20h, les dimanches et jours fériés de 8h à 20h. **Contactez le 15** qui vous dirigera soit **vers le CAPS** à Bouaye, soit aux Urgences de Nantes.

■ **Pharmaciens** : Les pharmaciens sont de permanence du samedi soir 20h au lundi matin 8h. **Les gardes sont affichées sur les portes des pharmacies.**

■ **Ambulances** : En cas d'urgence, appelez le **15**

■ **Centre de soins Infirmiers** :
Pont Saint Martin - **02 40 26 83 88**

DATE	INFIRMIÈRES LIBÉRALES
02/01	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08
09/01	FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12
16/01	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08
23/01	FOUCHER Chantal : 02 40 31 00 12
30/01	FAOUAID Christine : 02 40 26 81 08

Les gardes sont susceptibles d'être modifiées au dernier moment